

L
e service de presse du Secrétariat international aux attachés de presse
Communiqué de presse sur le Soudan
Embargo : mercredi 29 septembre 1993 à 00 h 01 GMT
Index AI : AFR 54/32/93
Traduction et diffusion aux sections francophones et au Secrétariat
international : LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY
INTERNATIONAL - ÉFAI -

£SOUDAN

@Les violations des droits de l'homme

à l'origine de la famine

Au Soudan, les attaques délibérées de civils ont transformé les régions en proie au conflit en zones dévastées et ravagées par la famine, déclare Amnesty International dans un rapport publié ce jour (mercredi 29 septembre 1993).

« Près de trois millions de personnes ont été déplacées. Il ne s'agit pas là d'une conséquence indirecte des affrontements, mais bien de l'objectif des tactiques guerrières. »

« Les forces gouvernementales et toutes les factions du mouvement d'opposition armée connu sous le nom d'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) se sont montrées sans pitié au cours de leurs attaques contre la population civile. »

L'actuel gouvernement militaire, qui a pris le pouvoir en juin 1989, a intensifié la guerre contre l'APLS, commencée six ans auparavant. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées au cours d'un conflit dont les parties font montre d'un mépris flagrant à l'égard des vies humaines. Chaque camp a exacerbé les antagonismes ethniques pour amener les communautés à s'affronter.

Dans les monts Nouba, les autorités soudanaises ont appliqué une politique de déplacement forcé de la population, la relogant dans les prétendus "villages de la paix", placés sous le contrôle de l'armée et des Forces de défense populaire, une milice créée par le gouvernement. Ces déplacements forcés se sont accompagnés de milliers d'exécutions extrajudiciaires, de viols et d'enlèvements de femmes et d'enfants. Les dirigeants et les personnes instruites soupçonnées par les autorités d'être des opposants ont été arrêtés et torturés, avant de "disparaître".

L'armée et les milices progouvernementales sont également responsables d'exécutions extrajudiciaires, en milieu rural comme urbain, dans le sud du Soudan. À Juba, la principale ville du Sud, l'APLS avait mené plusieurs incursions, et une mutinerie avait également éclaté au milieu de l'année 1992 ; des centaines de civils, de soldats de l'armée régulière, de policiers et de membres d'autres forces paramilitaires, soupçonnés d'être des sympathisants de l'APLS, ont ensuite "disparu" après que les militaires eurent repris le contrôle de la ville.

Suite aux protestations de la communauté internationale, le gouvernement a ouvert une enquête. Les conclusions ont été qu'« *il n'existait aucune preuve de la moindre irrégularité de la part des tribunaux militaires ou de l'armée* ».

« *Pourtant, Camillo Odongi Loyuk, ancien soldat et haut fonctionnaire, ainsi que d'autres personnes ont été torturées à mort après avoir été arrêtées* », a déclaré Amnesty International. « *Mais les autorités nient le fait même que Camillo ait été arrêté.* »

Rares sont les soldats de l'APLS qui sont maintenus en détention par le gouvernement. Certains éléments portent à croire que ceux qui sont capturés sur le champ de bataille sont victimes d'exécutions extrajudiciaires, parfois après avoir été torturés et interrogés.

Les factions de l'APLS ont commis des exactions tout aussi flagrantes, et méprisent tout autant les principes humanitaires. Fin 1991, la faction Nasir de l'APLS, dominée par le groupe ethnique des Nuer, a massacré des milliers de civils au cours d'offensives lancées au cœur du territoire de l'ethnie des Dinka. Ces derniers sont en effet considérés comme des partisans de la faction rivale Torit.

En avril 1993, des troupes dinka de la faction Torit ont attaqué en représailles les territoires des Nuer, tuant des centaines de civils. La faction Torit s'est montrée tout aussi impitoyable à l'égard de ses propres déserteurs, qui ont été victimes d'homicides arbitraires et délibérés. Selon de nombreuses informations, ces troupes ont également torturé et tué les soldats de l'armée régulière qu'elles avaient capturés. Amnesty International appelle le gouvernement soudanais et toutes les factions de l'APLS à cesser d'attaquer les civils et à respecter les principes humanitaires énoncés dans les Conventions de Genève.

« *La saison sèche, qui va commencer dans quelques semaines, va être une période critique pour les droits de l'homme* », a déclaré l'Organisation. « *Cette année, le gouvernement a lancé une offensive particulièrement tôt, et les combats ont déjà contraint des dizaines de milliers de personnes à fuir dans le nord de l'Ouganda.* »

« *La situation des droits de l'homme est d'ores et déjà catastrophique. Mais si le gouvernement et l'APLS ne prennent pas dès à présent leurs responsabilités pour empêcher de nouvelles atteintes aux droits fondamentaux, elle risque fort d'empirer.* »

Les violations des droits de l'homme sont à l'origine de la famine qui sévit au Soudan. Amnesty International exhorte la communauté internationale à attaquer le mal à la racine en apportant des solutions au problème des droits de l'homme dans ce pays.

« Le travail du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Soudan, qui s'est récemment rendu dans le pays, est d'une importance vitale. Néanmoins, la communauté internationale devrait aller plus loin et veiller à ce que les droits de l'homme soient explicitement à la base de tout cessez-le-feu ou accord de paix négocié sous son égide – un pas essentiel vers la restauration du respect des droits fondamentaux ».

FIN DU COMMUNIQUÉ.